

Image not found or type unknown



Poursuite après décès d'une affaire par un tiers

Par **malaurence**, le **29/04/2009** à **13:19**

Bonjour, je suis titulaire d'une pension d'invalidité première catégorie, ainsi qu'une rente d'accident du travail. À mon décès, mon fils aura-t-il des droits sur ces rentes ? De plus, j'ai actuellement une action en appel contre mon ex-lieu de travail et la sécurité sociale. Malade, et condamné, je prépare mes papiers. Y a-t-il possibilité qu'un tiers s'occupe de mener cette requête en appel, en mon nom, afin que mon fils puisse profiter d'une éventuelle indemnisation pour faute de mon employeur. (mon ex-femme serait-elle en droit de poursuivre ces démarches en cours ? ?) Cordialement